

BRÈVES - AFRIQUE DE L'EST ET OCÉAN INDIEN DU 5 AU 11 FEVRIER 2020

FAITS SAILLANTS

- **Ethiopie** : reprise des négociations avec l'OMC
- **Kenya** : signature d'un accord-cadre franco-kényan sur le financement des projets prioritaires
- **Madagascar** : signature de la phase I du projet PRIRTEM entre la BAD et Madagascar
- **Ouganda** : des recettes fiscales en deçà des objectifs au premier semestre 2019/2020
- **Soudan** : révocation des conseils d'administration d'une vingtaine d'institutions publiques et financières
- **Rwanda** : accord de financement pour le projet d'électricité de la Nyabarongo avec la Chine
- **Tanzanie** : signature d'un accord-cadre EPC entre *Black Rock Mining* et *China Railway Seventh Group (CRSG)* pour un projet d'extraction de graphite à Mahenge

BRÈVES PAYS

ETHIOPIE

- **Reprise des négociations avec l'OMC.** Après 8 ans de pause, l'Éthiopie a repris les négociations pour son accession à l'OMC lors de la 4ème réunion du groupe de travail le 30 janvier 2020. Depuis décembre 2019, le pays a transmis de nombreux documents nécessaires à l'accession à l'OMC (offre révisée pour les biens, offre initiale en matière de services et plan d'action législatif révisé). En parallèle, des négociations bilatérales ont été lancées avec plusieurs membres de l'OMC, dont l'Union européenne, le Royaume-Uni et les États-Unis. L'accession à l'OMC d'ici fin 2021 est l'un des objectifs de la stratégie *Homegrown Economic Reforms* et s'inscrit dans la continuité de la ratification, par l'Éthiopie, de l'accord portant sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) en avril 2019.
- **Inauguration du barrage hydroélectrique Genale Dawa III.** Lancé en 2010, le barrage Genale Dawa III a été inauguré le 4 février 2020. Localisé dans le Sud-Est de l'Éthiopie, en région Oromia, il va permettre de générer 254 MW supplémentaires sur les 4 300 MW actuellement produits par *Ethiopian Electric Power*. Construit par la société chinoise CGGC, *Exim Bank of China* en a financé plus de 70 % du coût (451 MUSD au total). Avec la mise en service du barrage hydroélectrique Gibe III (capacité prévue de 1 870 MW) et du barrage de la Renaissance (GERD ; 6 000 MW), l'Éthiopie envisage d'augmenter sa capacité de production d'électricité à 14 000 MW d'ici 2025. Néanmoins, le projet du GERD pourrait être retardé car les négociations tripartites entre l'Éthiopie, le Soudan et l'Égypte sur le calendrier de remplissage n'ont toujours pas donné lieu à un accord. Une nouvelle réunion aura lieu fin février 2020.

KENYA

- **Signature d'un accord-cadre franco-kényan sur le financement des projets prioritaires.** Le Secrétaire d'Etat chargé des Transports, Jean-Baptiste Djebbari, a signé le 29 janvier avec le Ministre de l'économie et des finances, Ukur Yatani, un accord-cadre entre la France et le Kenya concernant le financement, le développement et la mise en œuvre des projets prioritaires du Kenya dans le domaine des infrastructures, des Big Four (agriculture, santé, industrie, logement et développement urbain) et de l'économie bleue. Cet accord précise le cadre et les conditions de mise en œuvre des instruments de financement du Trésor français au Kenya (subventions, prêts et garanties publiques). La signature de l'accord marque la concrétisation d'un engagement pris lors de la visite du Président de la République française au Kenya en mars 2019.
- **Signature du contrat de rachat de production de la centrale éolienne de Bahari.** *Kenya Power & Lighting Company (KPLC)* a signé un contrat de rachat d'électricité (PPA) pour la centrale éolienne de Bahari, pour une durée de 20 ans. Cette centrale, qui représente un investissement estimé à 180 MUSD, sera composée de 22 turbines d'une capacité totale de 90 MW, implantée dans la région côtière de Lamu. L'entreprise belge *Elicio NV*, en consortium avec le développeur KenWind, assurera le développement, la construction et l'exploitation de la centrale. Les travaux débiteront en 2022. La centrale éolienne de Bahari sera la troisième en termes de puissance dans le pays derrière la centrale éolienne du lac Turkana (310 MW) inaugurée l'été dernier et le parc éolien de Kipeto (100 MW) qui est

toujours en construction. Le pays ambitionne d'augmenter la part de l'éolien dans le mix électrique à 12 % à l'horizon 2030.

- **Abaissement du taux directeur de la CBK** : le Comité de Politique Monétaire de la Banque centrale du Kenya (CBK) a décidé d'abaisser son taux directeur de 25 points de base - à 8,25 % le 27 janvier 2020 contre 8,50 % auparavant. Il s'agit de la deuxième baisse consécutive – après une première baisse de 50 points de base le 25 novembre 2019. Cette décision ancre l'orientation accommodante de la politique monétaire de la banque centrale kényane. Selon le gouverneur, Dr. Patrick Njoroge, cette politique, rendue possible par une inflation contenue, vise à soutenir l'activité économique. En g.a., l'inflation s'est établie à 5,8 % en décembre contre 5,6 % en novembre. Enfin, le comité anticipe une accélération de la reprise de la croissance du crédit au secteur privé – à 7,1 % en 2019 – portée par le déploiement de produits de crédit innovants pour les PME, par l'abrogation du plafonnement des taux d'intérêt en novembre 2019 et par l'assouplissement du risque crédit.

MADAGASCAR

- **Signature de la phase I du projet PRIRTEM entre la BAD et Madagascar.** Le 6 février, la BAD et le ministère de l'Economie et des Finances ont signé la phase I du « Projet de renforcement et d'interconnexion des réseaux de transport d'énergie électrique à Madagascar (PRIRTEM I) » portant sur la construction d'une ligne électrique de 220kV entre Tananarive et Tamatave (267 km). Ce prêt de 38,4 MUSD de la BAD permettra de financer une partie de la phase I estimée à 60 MUSD. Visant à fiabiliser l'accès à l'électricité dans une zone à fort potentiel agro-industriel, minier et portuaire, le PRIRTEM portera sur la mise en place d'une ligne d'évacuation pour la centrale de Mahitsy et sur le renforcement des réseaux interconnectés de Tananarive, Tamatave, Fianarantsoa, Manakara et Mananjary pour un montant global de 200 MUSD.

OUGANDA

- **Des recettes fiscales en deçà des objectifs au premier semestre 2019/2020.** Sur la période de juillet à décembre 2019, le recouvrement des recettes fiscales domestiques affiche un retard de 6,8 %, à 177,7 MUSD, par rapport à l'objectif. Selon l'*Uganda Revenue Authority*, cette sous-performance s'explique par des objectifs initiaux très ambitieux, des retards dans la mise en œuvre de mesures fiscales, tels que le report de l'introduction de timbres fiscaux numériques (retardée par la bataille judiciaire initiée par les entreprises opposées à cette mesure) et enfin, l'introduction de mesures d'exonération fiscale sur les investissements et la suppression de certaines taxes sur les importations. Le gouvernement a annoncé qu'il serait contraint d'emprunter jusqu'à 600 MUSD auprès des banques commerciales pour combler l'écart de recettes.

RWANDA

- **Accord de financement pour le projet d'électricité de la Nyabarongo avec la Chine.** Le 7 février, le Rwanda et la Chine ont signé un accord de financement pour la construction de la centrale hydroélectrique de Nyabarongo II. L'usine de 43,5 MW devrait ainsi contribuer à 11,3 % de l'alimentation totale du réseau. La construction sera réalisée avant 2025 et coûtera 214 MUSD.

- **Prise de participation de Qatar Airways dans RwandAir.** Qatar Airways a annoncé le 5 février être en négociation avec RwandAir, afin d'en acquérir 49 %, pour s'implanter en Afrique. RwandAir, en plein essor, restera donc majoritairement publique. Cette annonce intervient après la prise de participation de Qatar Airways dans le projet d'aéroport de Bugesera à hauteur de 60 % fin 2019.

SOUDAN

- **Révocation des conseils d'administrations d'une vingtaine d'institutions publiques et financières.** La commission chargée du démantèlement des intérêts de l'ancien régime a annoncé, le 6 février, la révocation des conseils d'administrations de huit institutions et sociétés publiques et de douze banques dont celui de la Banque centrale. Le Gouverneur de la Banque centrale, Badr Al-Din Ibrahim, nommé début décembre par le gouvernement transitoire et en faveur de la rationalisation du secteur bancaire, a toutefois conservé son poste. Cette commission a également démis de leurs fonctions huit directeurs généraux de banques commerciales. Pour mémoire, cette commission est composée de douze membres émanant de différents ministères régaliens dont cinq nommés directement par le Premier Ministre.

- **Vers une normalisation des relations soudano-israéliennes.** A l'issue d'une rencontre surprise entre le Premier Ministre israélien Benjamin Netanyahu et le Président du Conseil de Souveraineté du Soudan, Abdelfatah

Alburhan, le 3 février à Kampala, il a été annoncé une normalisation des relations entre les deux pays. Le Soudan, dans un premier temps, ouvrira son espace aérien aux sociétés aériennes israéliennes à l'exception d'EL AL. Le porte-parole du gouvernement civil soudanais a déclaré que le Président du Conseil de souveraineté avait agi sans consulter le Conseil des ministres. Pour sa part, l'armée soudanaise a annoncé son soutien à l'initiative d'Alburhan.

TANZANIE

- **Signature d'un accord-cadre EPC entre *Black Rock Mining* et *China Railway Seventh Group (CRSG)* pour un projet d'extraction de graphite à Mahenge.** Ce projet vise à augmenter progressivement la capacité de production à 340 000 tonnes par an via la construction de quatre nouveaux modules de production. La société CRSG apportera un investissement initial de 116 MUSD. La première production est attendue pour 2020/2021. Cet accord prévoit également le développement d'un accord EPC conventionnel contenant des garanties de performance (rentabilité, coût) et une répartition des risques (garantie, caution) requises par les financeurs du projet.